

# Avis public



## *Invitation* **SÉANCE DU CONSEIL**

Les membres de votre conseil d'arrondissement, **madame Gracia Kasoki Katahwa**, mairesse d'arrondissement, **madame Magda Popeanu**, conseillère du district de Côte-des-Neiges, **monsieur Peter McQueen**, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce, **madame Despina Sourias**, conseillère du district de Loyola, **monsieur Sonny Moroz**, conseiller du district de Snowdon, et **madame Stéphanie Valenzuela**, conseillère du district de Darlington vous invitent à participer à la prochaine séance du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce,

**Le lundi 6 décembre 2021 à 19 heures**  
**à la Salle du conseil**  
**au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée**

La séance du conseil est diffusée en direct sur le site Internet de l'arrondissement. Au cours de cette assemblée, une période de 90 minutes sera consacrée aux questions et aux demandes des citoyens sur tous les sujets concernant l'arrondissement ou l'administration municipale.

À cet égard, il y aura une période d'inscription de 18 h 15 à 18 h 45 pour les citoyens désirant poser leur question en personne. La capacité de la salle étant limitée en raison des règles sanitaires, les places seront attribuées sur la base du premier arrivé, premier servi. Les règles suivantes s'appliqueront :

- Port du couvre-visage obligatoire en tout temps;
- Distanciation physique de 1 mètre dans la salle du conseil;
- Désinfection des mains à l'entrée;
- Inscription au registre des présences;
- Répondre à un court questionnaire pour vérifier les symptômes COVID-19;
- Limite de 34 citoyens présents;
- Fermeture des portes à 19 h.

Les citoyens désirant poser une question sur un sujet concernant l'arrondissement ou l'administration municipale, pourront également inscrire leur question à même le [formulaire](#) accessible en ligne sur le site de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, à la section *Conseil d'arrondissement* ([montreal.ca/cote-des-neiges-notre-dame-de-grace](http://montreal.ca/cote-des-neiges-notre-dame-de-grace)), jusqu'à 12 h, le lundi 6 décembre 2021. Après cette date, la messagerie ne sera pas consultée et les messages resteront sans réponse.

Le soir du conseil, la mairesse ou la personne qui préside la séance pourra répondre aux questions ou les orienter vers un membre du conseil ou de la direction lors de la période de 90 minutes consacrée à cette fin.

L'ordre du jour ainsi que les dossiers décisionnels seront disponibles dès que possible dans la section *Conseil d'arrondissement* du site Internet de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce ([montreal.ca/cote-des-neiges-notre-dame-de-grace](http://montreal.ca/cote-des-neiges-notre-dame-de-grace)). La version anglaise de l'ordre du jour sera déposée sur le site anglais de l'arrondissement le jour même de la séance.

N.B. L'ordre du jour FINAL est celui adopté par les conseillers municipaux au début de chaque séance.

**NOTE : Cette séance sera précédée d'une séance extraordinaire à 17 heures 30 concernant le budget 2022 et le programme décennal d'immobilisations 2022-2031. Au cours de cette séance, une période de 30 minutes sera consacrée aux questions et aux demandes des citoyens portant exclusivement sur le budget 2022 et le programme décennal d'immobilisations 2022-2031. À cet égard, il y aura une période d'inscription de 16 h 45 à 17 h 15.**

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate